

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du Vendredi 25 février 2022 à 20h00 (Salle polyvalente de la Madeleine)

Les adhérents ont été convoqués, par courrier expédié ou porté en date du 10/02/2022, comportant le rapport d'activité 2020/2021 ainsi que la liste des membres du conseil d'administration pour le renouvellement des deux années consécutives 2021 et 2022, l'assemblée générale 2021 n'ayant pu se tenir du fait des restrictions de réunion dues à la pandémie.

Aucune remarque n'a été formulée par écrit sur le rapport d'activité avant l'AG.

La lettre de convocation à l'AG demandait aux adhérents de faire acte de candidature pour participer au CA. Tous les sortants rééligibles ont fait acte de candidature à l'exception de Nicole Quoitin qui a quitté l'association pour cause de déménagement. Aucun autre candidat ne s'est fait connaître.

A partir de 20h00, un registre a reçu les signatures des adhérents présents et la mention des pouvoirs. La séance est ouverte à 20h15 par Christian Dumerain, président, en présence de 35 adhérents (+ 34 pouvoirs). Christian Dumerain explique pourquoi le CA a décidé pour 2021 une « année blanche » de cotisations.

Le rapport d'activité 2020/2021 est présenté et commenté par D. Baude, secrétaire. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Les rapports financiers 2020 et 2021, et le projet de budget 2022, sont présentés par Patrick Dufour et Nathalie Berthélemy, trésorier.e.s. Ces rapports financiers sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Les candidats au Conseil d'Administration sont présentés. Le président, Christian Dumerain, encourage les adhérents à s'intéresser aux travaux du Conseil d'Administration, et rappelle que chaque adhérent peut, s'il le souhaite, assister à une séance du CA. Personne dans l'assistance n'ayant demandé un vote à bulletins secrets, le président de séance met au vote ces candidatures, à main levée.

Sont élus à l'unanimité :

- Denis Baude, Nathalie Berthélemy, Pascal Foucault-Beauvallet, Michèle Régnier au titre de l'année 2021, donc rééligibles en 2024 ;
- Michel Armand, Jocelyne Cornabas, Patrick Dufour, Jean-François Labidoire, Jean-Noël Rouzaud au titre de l'année 2022, donc rééligibles en 2025 ;

Le Conseil d'Administration comporte donc 12 membres.

Le montant de la cotisation (14 € pour une adhésion individuelle, 20 euros pour l'adhésion d'un foyer) est reconduit pour l'année 2023.

L'assemblée générale statutaire se termine à 20h45. Elle est suivie par une présentation et un échange sur les principales problématiques : « Parc Madeleine », Carrefour Paul Bert/Tête nord du pont de l'Europe, requalification des mails et trémie Jaurès, requalification des voies du secteur Beaumonts.

Conseil d'administration (année de renouvellement)	
Michel ARMAND 2, rue du Commandant de Poli - ORLEANS	2025
Denis BAUDE 81, rue du Fg Madeleine - ORLEANS	2024
Nathalie BERTHELEMY 3 rue de Talcy - ORLEANS	2024
Fabienne CARUEL 63, rue du Fg Madeleine - ORLEANS	2023
Jocelyne CORNABAS 17 rue du Commandant de Poli - ORLEANS	2025
Patrick DUFOUR 5 impasse André Chenal - ORLEANS	2025
Christian DUMERAIN 24 rue du Fg Madeleine - ORLEANS	2023
Pascal FOUCAULT-BEAUVALLET 6 place St Laurent Appt n°2 - ORLEANS	2024
Jean-François LABIDOIRE 4 rue de la Madeleine SAINT JEAN DE LA RUELLE	2025
Gérard NALTET 34 rue Gambetta - ORLEANS	2023
Michèle REGNIER 2 rue de la Roche aux fées SAINT JEAN DE LA RUELLE	2024
Jean-Noël ROUZAUD 17 rue du Commandant de Poli - ORLEANS	2025

Composition du bureau

- Président : Christian DUMERAIN
- Trésoriers :
 - Patrick DUFOUR,
 - Nathalie BERTHELEMY
- Secrétaires :
 - Denis BAUDE
 - Fabienne CARUEL
 - Gérard NALTET